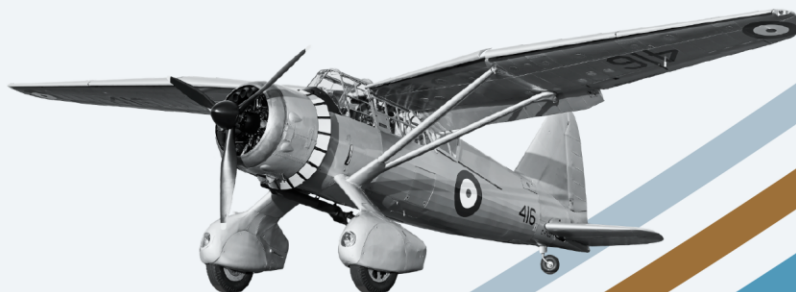


Fonds de dividendes d'actions privilégiées Slater Lysander

Pour le semestre clos le 30 juin 2026

États financiers intermédiaires

(non audité)



LES AUDITEURS DU FONDS N'ONT PAS AUDITÉ CES ÉTATS FINANCIERS.

Lysander Funds Limited, gestionnaire du Fonds, nomme un auditeur indépendant pour l'audit des états financiers annuels du Fonds. En vertu des lois sur les valeurs mobilières, si l'auditeur n'a pas examiné les états financiers intermédiaires du Fonds, il doit en faire état dans un avis accompagnant les états financiers. Le prochain rapport sur le Fonds contiendra l'information financière annuelle auditée au 31 décembre 2026.

Table des matières

États financiers intermédiaires

États intermédiaires de la situation financière	1
États intermédiaires du résultat global	2
États intermédiaires de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	3
Tableaux intermédiaires des flux de trésorerie	5
Annexe intermédiaire du portefeuille	6
Notes annexes	9

Fonds de dividendes d'actions privilégiées Slater Lysander

États intermédiaires de la situation financière (non audité)

Aux	30 juin 2026	31 décembre 2025
Actif		
Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net*	128 108 251 \$	108 319 572 \$
Trésorerie et équivalents de trésorerie	630 352	4 632 395
Montant à recevoir des courtiers en placement	140 205	—
Souscriptions à recevoir	4 090	—
Dividendes à recevoir	340 588	373 994
Intérêts courus	439 683	350 607
Remboursements à recevoir	1 277	766
Total de l'actif	129 664 446 \$	113 677 334 \$
Passif		
Rachats à payer	3 226 \$	11 718 \$
Charges à payer	114 175	114 268
Montant à payer à des courtiers en placement	209 878	—
Total du passif	327 279 \$	125 986 \$
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	129 337 167 \$	113 551 348 \$
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par série		
Série A	20 355 325 \$	18 512 441 \$
Série F	108 981 842	95 038 907
Total de l'actif net	129 337 167 \$	113 551 348 \$
Nombre de parts rachetables en circulation		
Série A	2 123 384	1 934 762
Série F	11 044 561	9 676 541
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part		
Série A	9,59 \$	9,57 \$
Série F	9,87	9,82
 *Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net au coût	 123 706 128 \$	 102 798 546 \$

Fonds de dividendes d'actions privilégiées Slater Lysander

États intermédiaires du résultat global (non audité)

Pour les périodes closes les	30 juin 2026	30 juin 2025
Produits		
Intérêts aux fins de distribution	3 029 795 \$	1 151 609 \$
Revenu de dividendes	1 377 247	1 091 348
Autres revenus	31 589	22 569
Profit réalisé et latent (perte réalisée et latente) sur les placements		
Profit net réalisé (perte nette réalisée) sur les placements vendus	921 756	2 996 213
Profit net (perte nette) de change réalisé	(950)	(67 070)
Variation de la plus-value (moins-value) latente des devises	2 090	795
Variation de la plus-value (moins-value) latente des placements	(1 047 100)	(1 109 680)
Total du bénéfice (de la perte) d'exploitation	4 314 427 \$	4 085 784 \$
Charges		
Frais de gestion	583 460 \$	388 561 \$
Coûts de transaction	71 803	90 260
Frais d'administration du Fonds	30 166	15 257
Frais de dépôt	8 011	12 141
Frais de garde	3 604	5 070
Charge liée à la communication de l'information aux porteurs de parts	2 672	1 894
Honoraires d'audit	2 632	2 771
Frais bancaires	2 604	2 344
Charge liée aux droits réglementaires	441	218
Frais juridiques	173	238
Frais liés au comité d'examen indépendant	114	133
Total des charges d'exploitation	705 680 \$	518 887 \$
Variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée à l'exploitation	3 608 747 \$	3 566 897 \$
Variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée à l'exploitation, par série		
Série A	509 512 \$	533 888 \$
Série F	3 099 235	3 033 009
Variation du total de l'actif net	3 608 747 \$	3 566 897 \$
Variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée à l'exploitation, par part		
Série A	0,25 \$	0,37 \$
Série F	0,29	0,41

Fonds de dividendes d'actions privilégiées Slater Lysander

États intermédiaires de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (non audité)

Pour les périodes closes les	30 juin 2026	30 juin 2025
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, au début	113 551 348 \$	78 843 199 \$
Variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée à l'exploitation	3 608 747	3 566 897
Distributions aux porteurs de parts rachetables		
À partir du revenu de placement net	(3 059 316)	(2 073 123)
À partir des produits tirés de la remise sur les frais de gestion	(31 588)	(22 569)
Total des distributions	(3 090 904) \$	(2 095 692) \$
Opérations sur les parts rachetables		
Produit de l'émission de parts rachetables		
Série A	2 124 769 \$	2 617 514 \$
Série F	23 428 417	10 063 343
Produit total	25 553 186 \$	12 680 857 \$
Coût des parts rachetées		
Série A	(735 571)	(891 633)
Série F	(11 141 310)	(2 755 901)
Coût total	(11 876 881) \$	(3 647 534) \$
Distributions réinvesties		
Série A	417 041	266 959
Série F	1 174 630	1 008 858
Total des réinvestissements	1 591 671 \$	1 275 817 \$
Variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables pour la période	15 785 819 \$	11 780 345 \$
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, à la fin	129 337 167 \$	90 623 544 \$

Série A

Pour les périodes closes les	30 juin 2026	30 juin 2025
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, au début	18 512 441 \$	12 251 057 \$
Variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée à l'exploitation	509 512	533 888
Distributions aux porteurs de parts rachetables		
À partir du revenu de placement net	(470 608)	(325 658)
À partir des produits tirés de la remise sur les frais de gestion	(2 259)	(1 342)
Total des distributions	(472 867) \$	(327 000) \$
Opérations sur les parts rachetables		
Produit de l'émission de parts rachetables	2 124 769	2 617 514
Coût des parts rachetées	(735 571)	(891 633)
Distributions réinvesties	417 041	266 959
Total des opérations sur les parts rachetables	1 806 239 \$	1 992 840 \$
Variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables pour la période	1 842 884 \$	2 199 728 \$
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, à la fin	20 355 325 \$	14 450 785 \$

Fonds de dividendes d'actions privilégiées Slater Lysander

États intermédiaires de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (non audité) (suite)

Série F

Pour les périodes closes les	30 juin 2026	30 juin 2025
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, au début	95 038 907 \$	66 592 142 \$
Variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée à l'exploitation	3 099 235	3 033 009
Distributions aux porteurs de parts rachetables		
À partir du revenu de placement net	(2 588 708)	(1 747 465)
À partir des produits tirés de la remise sur les frais de gestion	(29 329)	(21 227)
Total des distributions	(2 618 037) \$	(1 768 692) \$
Opérations sur les parts rachetables		
Produit de l'émission de parts rachetables	23 428 417	10 063 343
Coût des parts rachetées	(11 141 310)	(2 755 901)
Distributions réinvesties	1 174 630	1 008 858
Total des opérations sur les parts rachetables	13 461 737 \$	8 316 300 \$
Variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables pour la période	13 942 935 \$	9 580 617 \$
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, à la fin	108 981 842 \$	76 172 759 \$

Fonds de dividendes d'actions privilégiées Slater Lysander

Tableaux intermédiaires des flux de trésorerie (non audité)

Pour les périodes closes les	30 juin 2026	30 juin 2025
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités d'exploitation		
Variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée à l'exploitation	3 608 747 \$	3 566 897 \$
Ajustements pour tenir compte des éléments suivants :		
Perte (profit) de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	2 090	(46)
Perte nette réalisée (profit net réalisé) sur les placements vendus	(921 756)	(2 996 213)
Variation de la moins-value (plus-value) latente des placements	1 118 903	1 199 940
Variation de la moins-value (plus-value) latente des devises	(2 090)	(795)
Achat de placements	(66 362 103)	(69 462 533)
Produit de la vente et de l'échéance de placements	46 376 277	58 264 674
Dividendes à recevoir	33 406	(10 514)
Remboursements à recevoir	(511)	(708)
Charges à payer	(93)	245
Montant à recevoir des courtiers en placement	(140 205)	—
Montant à payer à des courtiers en placement	209 878	—
Intérêts courus	(89 076)	(248 670)
Flux de trésorerie nets provenant des (affectés aux) activités d'exploitation	(16 166 533) \$	(9 687 723) \$
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités de financement		
Distributions versées aux porteurs de parts rachetables, déduction faite des distributions réinvesties	(1 499 233) \$	(819 875) \$
Produit de l'émission de parts rachetables	25 549 096	12 684 057
Montants payés au rachat de parts rachetables	(11 885 373)	(3 667 434)
Flux de trésorerie nets provenant des (affectés aux) activités de financement	12 164 490 \$	8 196 748 \$
(Perte) de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	—	841
Variation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie au cours de la période	(4 002 043)	(1 490 975)
Trésorerie et équivalents de trésorerie, au début	4 632 395	4 092 854
Trésorerie et équivalents de trésorerie, à la fin	630 352 \$	2 602 720 \$
Informations supplémentaires sur les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation		
Intérêts reçus	2 940 719 \$	902 939 \$
Dividendes reçus	1 410 652	1 080 834
Intérêts versés	2 604	2 344

Fonds de dividendes d'actions privilégiées Slater Lysander

Annexe intermédiaire du portefeuille au 30 juin 2026 (non audité)

	Valeur nominale/nombre d'actions	Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)
Actions canadiennes (1,4 %)			
Emera Inc.	8 700	653 814 \$	654 501 \$
Fortis Inc.	8 100	661 916	658 125
Thomson Reuters Corp.	4 430	593 809	513 171
Total		1 909 539 \$	1 825 797 \$
Titres à revenu fixe canadiens (29,8 %)			
La Banque de Nouvelle-Écosse (cat. 1 supplémentaires), 7,023 %, 27 juin 2027/27 juillet 2082	2 470 000	2 565 837	2 545 895
Canada, 1,25 %, 1 ^{er} juin 2030	5 460 000	5 080 360	5 119 156
Canada, 1,5 %, 1 ^{er} juin 2031	3 460 000	3 179 472	3 220 712
Bons du Trésor du Canada, 12 août 2026	5 700 000	5 669 222	5 669 222
Banque CIBC, 1 000 \$, actions privilégiées	1 120 000	1 126 275	1 169 189
Banque CIBC, billets avec remboursement de capital à recours limité, série 4 (NVCC)	600 000	642 000	632 783
Element Fleet, 1 000 \$, actions privilégiées	920 000	927 341	928 974
Great-West Lifeco Inc. (cat. 1 supplémentaires), 3,6 %, 31 décembre 2026-2081	5 700 000	5 486 250	5 607 358
iA Groupe financier, F/F, 6,435 % / 30, 31 décembre 2024	5 613 000	5 753 215	5 851 780
Société Financière Manuvie (cat. 1 supplémentaires), 5,883 %, 19 juin 2031-2081	2 900 000	2 881 875	2 906 643
Banque Nationale, billets avec remboursement de capital à recours limité, 6,06 %	1 150 000	1 156 325	1 159 481
Banque Nationale, billets avec remboursement de capital à recours limité, 4,05 %	175 000	174 781	175 219
RY, 6,698 %, perpétuelles	3 370 000	3 496 158	3 564 164
Total		38 139 111 \$	38 550 576 \$
Titres à revenu fixe étrangers (2,6 %)			
La Banque de Nouvelle-Écosse, 6,875 %, 27 octobre 2085	460 000	646 076	661 061
Obligations des États-Unis, 1,5 %, 31 janvier 2027 U	1 970 000	2 668 578	2 756 465
Total		3 314 654 \$	3 417 526 \$
Actions privilégiées (65,2 %)			
Banque de Montréal, 7,057 %, perpétuelles, série 52	7 745 000	8 109 125	8 141 062
BCE Inc. (BCE.PR.F)	20 540	406 730	474 885
Banque BMO, actions privilégiées, 7,373 %, série 50	2 635 000	2 726 006	2 758 435
Brompton Split Banc Corp., actions privilégiées	1 700	17 680	17 612
Brookfield Asset Management Inc., actions privilégiées, série 40	6 200	156 305	158 224
Brookfield Asset Management, actions privilégiées, série 30	28 340	710 898	726 354
Brookfield Asset Management, série 34	14 500	365 941	369 750
Brookfield Asset Management, actions privilégiées, série 42	13 440	292 740	339 091
Brookfield Office Properties, actions privilégiées, série GG	14 500	328 280	348 000
Brookfield, actions privilégiées, série 38	14 500	352 466	352 785
Brookfield Renewable Partners, actions privilégiées, série 19	15 400	385 000	399 014
Canadian Banc Corp., obligations à taux variable, perpétuelles	5 800	59 914	59 972
Banque Canadienne Impériale de Commerce, 7,337 %, perpétuelles, série 57	7 715 000	8 128 351	8 245 652
Canadian Utilities (CU.PR.E)	20 379	441 947	456 693
Canadian Utilities Limited, actions privilégiées, série FF	21 680	527 357	531 160
Canadian Utilities Limited., 4,50 %, actions privilégiées, série DD	19 064	370 289	395 578
Canadian Utilities Limited, actions privilégiées, série AA	19 960	415 467	445 607
Canadian Utilities Limited, actions privilégiées, série JJ	22 030	550 750	551 852
Capital Power, actions privilégiées, série 5	45 052	991 367	1 172 704
CIBC, 7,365 %, série 56	1 805 000	1 874 565	1 881 374
Dividend 15 Split Corp.	14 000	146 300	151 620
Emera Inc., 5,749 %, actions privilégiées, série F	9 700	222 592	249 775
Emera Inc., actions privilégiées, série A	6 458	110 506	142 076

Fonds de dividendes d'actions privilégiées Slater Lysander

Annexe intermédiaire du portefeuille au 30 juin 2026 (non audité) (suite)

	Valeur nominale/nombre d'actions	Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)
Actions privilégiées (65,2 %) (suite)			
Enbridge Inc. (ENB.PR.Y)	29 590	561 914	672 581
Enbridge Inc. (ENB.PF.A)	25 700	617 377	617 314
Enbridge Inc. (ENB.PF.C)	25 772	570 486	612 600
Enbridge Inc. (ENB.PF.E)	26 138	542 567	621 562
Enbridge Inc. (ENB.PF.G)	28 840	669 063	690 718
Enbridge Inc. (ENB.PR.D)	27 740	620 209	632 749
Enbridge Inc. (ENB.PR.F)	27 008	646 577	633 878
Enbridge Inc. (ENB.PR.H)	6 200	150 868	145 638
Enbridge Inc. (ENB.PR.N)	25 203	607 815	631 335
Enbridge Inc. (ENB.PR.P)	83 870	1 686 964	2 032 170
Enbridge Inc. (ENB.PR.T)	61 894	1 262 987	1 529 401
Enbridge Inc., actions privilégiées, à dividende cumulatif, rachetables, série 7	106 108	2 304 804	2 563 569
Enbridge Inc., actions privilégiées, à dividende cumulatif, rachetables, série B	27 978	647 512	640 137
Enbridge Inc., actions privilégiées, série L	6 000	209 878	210 036
First National Financial Split share	5 800	62 524	62 176
Fortis Inc., actions privilégiées de premier rang, série à taux fixe révisé	66 384	1 445 884	1 629 727
George Weston, actions privilégiées, série V	18 123	366 865	399 975
La Great-West, actions privilégiées, série A	20 300	507 500	508 312
La Great-West, actions privilégiées, série L	19 603	485 650	491 643
La Great-West, actions privilégiées, série Y	19 758	378 059	412 942
La Great-West, actions privilégiées, série Z	20 980	525 482	524 710
Great-West Lifeco, actions privilégiées, série I	20 786	458 726	436 090
Great-West Lifeco Inc., 5,80 %, série M	20 352	484 409	525 285
Intact Corporation financière, actions privilégiées, série 9	20 340	501 605	509 924
Life & Banc Split Corp.	3 000	31 500	32 070
Société Financière Manuvie (MFC.PR.F)	11 399	186 341	242 571
Société Financière Manuvie (MFC.PR.K)	40 354	871 377	1 029 027
Société Financière Manuvie (MFC.PR.L)	45 377	931 487	1 134 879
Financière Manuvie, 4,50 %, actions privilégiées, série 1	11 452	228 166	248 050
Financière Manuvie, actions privilégiées, série 2, 4,65 %, 19 mars 2010	13 724	288 742	310 025
Banque Nationale, actions privilégiées, série 40	15 540	410 712	418 181
Pembina Pipeline Corp. (PPL.PR.C)	39 205	947 438	1 003 648
Pembina Pipeline Corp. (PPL.PR.E)	68 182	1 512 623	1 781 596
Pembina Pipeline Corp. (PPL.PR.Q)	32 090	812 115	840 437
Power Corp., actions privilégiées, série A	41 840	1 039 306	1 038 050
Power Corporation, actions privilégiées, série H	20 680	524 430	523 204
Corporation Financière Power, actions privilégiées, série D	20 360	491 971	502 892
Corporation Financière Power, actions privilégiées de premier rang, à dividende non cumulatif, 4,95 %, série K	20 625	433 701	458 494
Corporation Financière Power, actions privilégiées de premier rang, à dividende non cumulatif, 5,90 %, série F	22 089	548 914	563 270
Corporation Financière Power, actions privilégiées, série H	20 908	515 238	527 195
Corporation Financière Power, actions privilégiées, série O	20 736	517 444	524 102
Corporation Financière Power, actions privilégiées, série R	21 098	484 693	517 112
Corporation Financière Power, actions privilégiées, série S	21 280	456 022	460 712
Banque Royale, 7,408 %, perpétuelles	7 945 000	8 312 865	8 528 712
Financière Sun Life inc. (SLF.PR.C)	7 873	162 653	170 057
Financière Sun Life, actions privilégiées, série 5	18 811	386 301	407 822
Financière Sun Life, actions privilégiées, série 9	7 500	126 982	147 300
Financière Sun Life, actions privilégiées, série 4	16 059	320 664	347 838
Corporation TC Énergie (TRP.PR.A)	6 000	121 080	131 640
Corporation TC Énergie (TRP.PR.B)	10 840	196 638	206 936
Corporation TC Énergie (TRP.PR.D)	101 495	2 059 298	2 522 151

Fonds de dividendes d'actions privilégiées Slater Lysander

Annexe intermédiaire du portefeuille au 30 juin 2026 (non audité) (suite)

	Valeur nominale/nombre d'actions	Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)
Actions privilégiées (65,2 %) (suite)			
Banque TD, 5,75 %, perpétuelles	4 585 000	4 658 631	4 673 847
Banque TD, 7,23 %, perpétuelles	6 670 000	7 038 884	6 960 891
Thomson Reuters Corporation (TRI.PR.B)	41 960	572 159	612 616
TransAlta, actions privilégiées, série C	9 045	198 626	227 030
TransAlta, actions privilégiées, série G	42 519	949 522	1 118 250
Total		80 342 824 \$	84 314 352 \$
Total du portefeuille (99,0 %)		123 706 128 \$	128 108 251 \$
Trésorerie et équivalents de trésorerie (0,5 %)			630 352
Autres actifs moins les passifs (0,5 %)			598 564
Actif net			129 337 167 \$

Fonds de dividendes d'actions privilégiées Slater Lysander

Notes annexes aux états financiers intermédiaires pour le semestre clos le 30 juin 2026 (non audité)

1. Constitution du Fonds

Le siège social du Fonds est situé au 3080 Yonge St., Suite 4000, Toronto (Ontario).

Lysander Funds Limited (le « gestionnaire » ou « Lysander ») est le gestionnaire et le fiduciaire du Fonds et a la responsabilité de fournir tous les services généraux de gestion et d'administration dont le Fonds a besoin dans ses activités quotidiennes, ou d'en coordonner la prestation, notamment, mais sans s'y limiter, le calcul de la valeur liquidative du Fonds et de ses séries et l'établissement des rapports connexes, la préparation de tous les documents de placement, la tenue des registres des porteurs de parts, ainsi que d'autres services administratifs.

Le Fonds de dividendes d'actions privilégiées Slater Lysander (le « Fonds ») est un fonds commun de placement constitué en vertu des lois de la province de l'Ontario aux termes d'une déclaration de fiducie cadre modifiée et mise à jour datée du 26 novembre 2025, telle qu'elle peut être modifiée et mise à jour à l'occasion. Le 30 décembre 2014, le Fonds a commencé ses activités et est devenu un émetteur assujéti dont les parts étaient admissibles aux fins de placement en vertu d'un prospectus simplifié.

L'objectif de placement du Fonds est de chercher à générer un revenu tout en préservant le capital des investisseurs principalement au moyen de placements dans des titres privilégiés d'émetteurs canadiens inscrits à la cote d'une bourse de valeurs canadienne.

Le gestionnaire de portefeuille du Fonds (le « gestionnaire de portefeuille ») est Slater Asset Management Inc.

2. Mode de présentation

Les présents états financiers intermédiaires (les « états financiers ») ont été préparés conformément aux Normes IFRS de comptabilité, telles qu'elles sont publiées par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB »). Les présents états financiers ont été préparés conformément à IAS 34 *Information financière intermédiaire* et ne comprennent pas toutes les informations qui doivent être fournies dans les états financiers annuels. Ces états financiers devraient être lus parallèlement aux états financiers annuels et aux notes annexes du Fonds.

Le conseil d'administration de Lysander a autorisé la publication des états financiers le 27 août 2026.

3. Informations sur les méthodes comptables significatives

Les méthodes comptables significatives du Fonds sont les suivantes :

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les fonds en caisse, les dépôts bancaires à vue, d'autres placements à court terme sur un marché actif dont l'échéance initiale est d'au plus trois mois, les découverts bancaires et les fonds du marché monétaire incluant les liquidités échangées sur une base quotidienne et tous les instruments financiers très liquides qui arrivent à échéance au plus tard trois mois après leur achat.

Instruments financiers

Le Fonds comptabilise ses instruments financiers conformément à IFRS 9 *Instruments financiers* (« IFRS 9 »). Les instruments financiers comprennent la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les placements à la juste valeur par le biais du résultat net, les intérêts courus, les remboursements à recevoir, les souscriptions à recevoir, les rachats à payer, les montants à payer à des courtiers en placement ou à recevoir de courtiers en placement, les montants à payer/recevoir au titre des contrats de change à terme et les charges à payer.

Actifs financiers et passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net

Actifs financiers

Le Fonds classe ses placements dans des titres de créance, des titres de capitaux propres et des fonds communs de placement en fonction de son modèle économique pour la gestion des actifs financiers ainsi que des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels des actifs financiers.

Ces actifs financiers sont gérés, et leur rendement est évalué, en fonction de la juste valeur. Le Fonds gère également ces actifs financiers avec l'objectif de tirer des flux de trésorerie de leur réalisation par voie de vente. Le Fonds n'a pas choisi de désigner irrévocablement des titres de capitaux propres comme étant à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global. Par conséquent, ces actifs financiers sont obligatoirement évalués à la juste valeur par le biais du résultat net.

Fonds de dividendes d'actions privilégiées Slater Lysander

Notes annexes aux états financiers intermédiaires pour le semestre clos le 30 juin 2026 (non audité) (suite)

3. Informations sur les méthodes comptables significatives (suite)

Actifs financiers et passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net (suite)

Passifs financiers

Les actifs ou passifs financiers détenus à des fins de transaction sont ceux qui sont acquis ou engagés principalement dans le but de les vendre ou de les racheter dans un proche avenir ou qui, au moment de la comptabilisation initiale, font partie d'un portefeuille d'instruments financiers identifiés qui sont gérés ensemble par le Fonds et présentant des indications d'un profil récent de prise de bénéfices à court terme.

Tous les dérivés et positions vendeur inclus dans cette catégorie sont obligatoirement évalués à la juste valeur par le biais du résultat net.

Le Fonds n'applique la comptabilité de couverture générale à aucune de ses positions sur dérivés.

Actifs financiers et passifs financiers au coût amorti

Les actifs et passifs financiers évalués au coût amorti comprennent la trésorerie donnée en garantie des positions sur dérivés, les produits à recevoir, les montants à recevoir des courtiers ou à payer aux courtiers ainsi que les autres montants à recevoir ou à payer à court terme.

IFRS 9 exige l'utilisation du modèle des pertes de crédit attendues comme nouveau modèle de dépréciation des actifs financiers évalués au coût amorti. À chaque date de clôture, le Fonds évalue la correction de valeur pour pertes sur la trésorerie reçue en garantie, les montants à recevoir des courtiers, les produits à recevoir et les autres montants à recevoir à court terme à un montant correspondant aux pertes de crédit attendues pour la durée de vie si le risque de crédit a augmenté de façon importante depuis la comptabilisation initiale. Si, à la date de clôture, le risque de crédit n'a pas augmenté de façon importante depuis la comptabilisation initiale, le Fonds évalue la correction de valeur pour pertes au montant des pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir. Compte tenu de la nature à court terme et de la grande qualité de crédit des montants à recevoir, le Fonds a déterminé que les corrections de valeur pour pertes de crédit ne sont pas significatives ou ne sont pas considérées comme s'étant dépréciées.

Le Fonds classe les instruments financiers comptabilisés à la juste valeur selon une hiérarchie de la juste valeur établie en fonction du degré d'importance des données sur lesquelles sont fondées les évaluations.

- Niveau 1 : Données correspondant aux prix cotés (non ajustés) sur des marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques auxquels l'entité a accès à la date d'évaluation;
- Niveau 2 : Données autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif, directement ou indirectement;
- Niveau 3 : Données qui ne sont pas observables pour l'actif ou le passif.

Si un instrument classé dans le niveau 1 cesse d'être négocié activement, il est transféré hors du niveau 1. Dans de tels cas, les instruments sont reclassés dans le niveau 2, à moins que l'évaluation de la juste valeur ne requière l'utilisation de données non observables importantes, auquel cas ils sont reclassés dans le niveau 3. Le gestionnaire considère la pertinence du transfert lorsqu'un événement est susceptible d'entraîner une réévaluation du niveau. Le classement dans la hiérarchie est déterminé en fonction de la donnée du niveau le plus bas qui a une importance dans l'évaluation de la juste valeur. À cette fin, l'importance d'une donnée est appréciée par rapport à l'évaluation de la juste valeur prise dans son intégralité. Si une évaluation de la juste valeur repose sur des données observables nécessitant des ajustements importants eux-mêmes fondés sur des données non observables, cette évaluation correspond alors au niveau 3. L'appréciation de l'importance d'une donnée précise dans l'évaluation de la juste valeur dans son intégralité requiert l'exercice du jugement, compte tenu des facteurs propres à l'actif ou au passif considéré. La détermination de ce qui constitue une donnée observable requiert un jugement important de la part du Fonds. Le Fonds considère les données observables comme des données de marché aisément disponibles, régulièrement diffusées et mises à jour, fiables et vérifiables, non exclusives et provenant de sources indépendantes. Le classement des instruments financiers du Fonds selon la hiérarchie de la juste valeur au 30 juin 2026 et au 31 décembre 2025, selon le cas, est présenté dans les notes annexes du Fonds. Les transferts importants entre les niveaux sont également présentés dans les notes annexes du Fonds, le cas échéant. Le rapprochement des évaluations de la juste valeur de niveau 3 pour les périodes closes le 30 juin 2026 et le 31 décembre 2025, le cas échéant, est présenté dans les notes annexes du Fonds.

Comptabilisation et décomptabilisation

Au moment de leur comptabilisation initiale, les actifs et les passifs financiers sont évalués à la juste valeur. Les coûts de transaction liés aux actifs et aux passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net sont passés en charges dans l'état du résultat global lorsqu'ils sont engagés.

Après leur comptabilisation initiale, les actifs et les passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net sont évalués à la juste valeur.

Fonds de dividendes d'actions privilégiées Slater Lysander

Notes annexes aux états financiers intermédiaires pour le semestre clos le 30 juin 2026 (non audité) (suite)

3. Informations sur les méthodes comptables significatives (suite)

Comptabilisation et décomptabilisation (suite)

Les profits et les pertes découlant des variations de la juste valeur sont inclus dans l'état du résultat global de la période au cours de laquelle ils surviennent. Les revenus de dividendes ou d'intérêts reçus ou gagnés sur les actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net et les dividendes ou les charges d'intérêts liés aux passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net sont présentés dans un poste distinct de l'état du résultat global.

Les actifs financiers sont décomptabilisés lorsque les droits contractuels aux flux de trésorerie provenant des placements arrivent à expiration ou que le Fonds transfère pratiquement tous les risques et avantages inhérents à la propriété. Les passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net sont décomptabilisés lorsque l'obligation précisée dans le contrat est exécutée, qu'elle est annulée ou qu'elle arrive à expiration.

Les opérations sur placements sont comptabilisées à la date de transaction. Les profits et les pertes réalisés à la cession de placements, et la plus-value et la moins-value latentes des placements sont calculés selon la méthode du coût moyen et sont compris dans l'état du résultat global.

Les profits et les pertes réalisés au titre des options sont inclus dans le profit net réalisé (la perte nette réalisée) sur les options à la juste valeur par le biais du résultat net. Les profits et les pertes réalisés au titre des options vendues peuvent résulter de l'expiration d'options vendues, auquel cas les profits réalisés sont équivalents à la prime reçue, et de l'exercice d'options d'achat couvertes vendues s'ajoutant aux profits et aux pertes réalisés à la cession des placements connexes au prix d'exercice de l'option.

Évaluation de la juste valeur

Les titres dans le portefeuille du Fonds sont évalués à la juste valeur par le biais du résultat net. La juste valeur des actifs et des passifs financiers qui sont négociés sur des marchés actifs est fondée sur les cours de clôture à la fin de la période. Le prix coté utilisé pour les actifs et les passifs financiers du Fonds est le dernier cours, sous réserve que ce dernier soit situé dans l'écart acheteur-vendeur. Lorsque ce cours n'est pas situé dans l'écart acheteur-vendeur, le Fonds détermine le point situé dans l'écart acheteur-vendeur qui représente le mieux la juste valeur. Un instrument financier est considéré comme coté sur un marché actif si des cours sont facilement et régulièrement disponibles auprès d'une bourse, d'un courtier, d'un négociateur, d'un groupe sectoriel, d'un service d'établissement des prix ou d'un organisme de réglementation et que ces cours représentent des transactions réelles et régulièrement conclues sur le marché dans des conditions de concurrence normale. La juste valeur des actifs et des passifs financiers qui ne sont pas négociés sur un marché actif est déterminée au moyen de techniques d'évaluation utilisées couramment par les intervenants du marché et qui reposent le plus possible sur des données de marché et le moins possible sur des données non observables. Le Fonds utilise diverses méthodes et formule des hypothèses qui sont fondées sur les conditions du marché existantes à chaque date de présentation de l'information financière.

Les techniques d'évaluation font appel à des hypothèses vérifiables et à des données observables sur le marché lorsque celles-ci sont disponibles. Si cette information n'est pas disponible, les données peuvent être obtenues à partir d'actifs comparables sur des marchés actifs, de prix observés récemment pour des transactions comparables ou d'autres données observables sur le marché. Pour évaluer la juste valeur, le Fonds sélectionne les données non observables sur le marché qui seront utilisées dans les techniques d'évaluation en se basant sur les données historiques, sur le niveau des données déterminé en fonction de produits similaires dont les prix sont connus et sur sa connaissance des conditions actuelles du marché et des démarches d'évaluation. Les données d'entrée non observables sont utilisées pour évaluer la juste valeur dans la mesure où il n'existe pas de données d'entrée observables pertinentes disponibles, ce qui rend possible une évaluation dans les cas où il n'y a pas, ou guère, d'activité sur les marchés relativement à l'actif ou au passif à la date d'évaluation. Toutefois, l'objectif de l'évaluation de la juste valeur demeure le même, à savoir l'estimation d'une valeur de sortie à la date d'évaluation, du point de vue d'un intervenant du marché qui détient l'actif ou qui doit le passif. Ainsi, les données d'entrée non observables reflètent les hypothèses que les intervenants du marché utiliseraient pour fixer le prix de l'actif ou du passif, y compris les hypothèses sur les risques. Les données issues d'un modèle représentent toujours une estimation ou une approximation d'une valeur qui ne peut pas être déterminée avec certitude, et les techniques d'évaluation utilisées peuvent ne pas tenir compte de tous les facteurs pertinents aux positions détenues par le Fonds. Par conséquent, les évaluations sont ajustées, au besoin, afin de permettre la prise en compte de facteurs additionnels, notamment le risque lié au modèle, le risque de liquidité et le risque de contrepartie. Les titres de créance non cotés sont évalués sur la base de données observables comme les prix fournis par une entreprise de fixation des prix reconnue et indépendante qui établit les prix des titres en fonction des transactions récentes et des cours reçus des intervenants du marché et en incorporant les données observables sur le marché et en utilisant les pratiques standards du secteur. Les titres de créance non cotés pour lesquels les cours actuels ne sont pas faciles à obtenir sont évalués au moyen d'une des autres techniques d'évaluation décrites ci-dessous.

Fonds de dividendes d'actions privilégiées Slater Lysander

Notes annexes aux états financiers intermédiaires pour le semestre clos le 30 juin 2026 (non audité) (suite)

3. Informations sur les méthodes comptables significatives (suite)

Évaluation de la juste valeur (suite)

Le Fonds utilise des techniques d'évaluation largement reconnues pour déterminer la juste valeur des instruments financiers qui ne sont pas négociés activement et pour lesquels il n'y a pas de cours du marché. Les techniques d'évaluation les plus couramment utilisées comprennent : i) la méthode de la valeur actualisée des flux de trésorerie attendus, ii) la méthode de la valeur relative, iii) les méthodes d'évaluation des options, iv) la technique du financement par placement privé, v) des modèles d'évaluation élaborés à l'interne, et vi) l'activité sur les marchés. Dans certains cas, il peut être raisonnable et approprié d'évaluer les instruments au coût si aucun événement ultérieur important n'a eu d'incidence sur la valeur. La technique d'évaluation fondée sur la valeur actualisée des flux de trésorerie attendus permet d'évaluer la juste valeur en appliquant aux flux de trésorerie futurs estimatifs des actifs et des passifs un taux d'actualisation ou une marge d'escompte reflétant les écarts de taux ou de financement requis pour obtenir la valeur actualisée d'instruments présentant un profil de risque et de liquidités comparable sur le marché. Pour cette technique d'évaluation, les flux de trésorerie futurs sont estimés à partir des cours du marché observés ou implicites des flux de trésorerie futurs ou au moyen des modèles de prévision des flux de trésorerie standards du secteur. Les facteurs d'actualisation appliqués dans les calculs sont générés à partir des techniques de modélisation de la courbe de rendement et des modèles standards du secteur. La méthode de la valeur relative permet d'évaluer la juste valeur à partir des cours du marché pour des actifs ou des passifs équivalents ou comparables auxquels on apporte des ajustements afin de tenir compte des différences entre les instruments observés et les instruments que l'on cherche à évaluer. Les méthodes d'évaluation des options consistent à émettre des hypothèses à l'égard des fluctuations futures des prix d'un ou de plusieurs actifs référencés sous-jacents afin d'obtenir la moyenne pondérée par les probabilités du résultat futur attendu de l'option. La moyenne pondérée par les probabilités du résultat futur attendu ainsi obtenue est ensuite actualisée au moyen de facteurs d'actualisation générés à partir des techniques de modélisation de la courbe de rendement et des modèles standards du secteur. Le modèle d'évaluation des options peut faire appel à une formule analytique ou à d'autres techniques de calcul (par exemple, un arbre binomial ou une simulation de Monte Carlo). Dans le cas d'instruments complexes ou pour lesquels il n'y a pas de marché actif, on peut estimer la juste valeur en combinant les prix observés pour d'autres transactions, s'il y a lieu, les services de prix fixés par consensus et les cours pertinents établis par des courtiers. Il convient alors de porter attention à ces cours (notamment pour savoir s'ils ont été fournis à titre indicatif ou s'il s'agit de prix fermes) et à la relation entre les activités observées récemment sur les marchés et les prix fixés par consensus. Le financement par placement privé désigne l'opération par laquelle une société mobilise des capitaux en émettant des titres additionnels sur les marchés privés. Pour évaluer le caractère raisonnable du prix de souscription et son approximation de la juste valeur dans le cadre d'un tel placement, l'information à considérer comprend les modalités du placement, le prix de souscription et le montant total des capitaux mobilisés. Par opposition aux appels publics à l'épargne effectués par l'intermédiaire d'une bourse reconnue, les financements par placement privé ne sont pas accessibles au grand public. Le Fonds utilise également des modèles élaborés à l'interne qui sont normalement fondés sur des méthodes et des techniques d'évaluation généralement reconnues dans le secteur. Les hypothèses et les données prises en compte dans ces techniques d'évaluation comprennent les courbes de taux d'intérêt de référence, les écarts de taux et de financement servant à estimer les taux d'actualisation, les cours des titres de capitaux propres et des obligations, les indices boursiers, les taux de change, les niveaux de volatilité des marchés et les corrélations observées. Dans les cas où il y a peu d'activité sur les marchés pour l'actif ou le passif près de la date d'évaluation, le prix de transaction le plus récent peut être utilisé.

Comptabilisation des produits

Le revenu de dividendes est comptabilisé lorsque le droit du Fonds de recevoir le paiement est établi, soit, habituellement, à la date ex-dividende. Le revenu de dividendes est comptabilisé avant la retenue d'impôt, le cas échéant.

Les produits d'intérêts aux fins de distribution figurant dans l'état du résultat global représentent l'intérêt sur coupons reçu par le Fonds et comptabilisé selon la comptabilité d'engagement. Le Fonds n'amortit ni les primes versées ni les escomptes reçus sur l'achat des titres à revenu fixe, à l'exception des obligations à intérêt zéro qui sont amorties selon le mode linéaire. Les produits d'intérêts aux fins de distribution permettent de calculer sur une base fiscale l'intérêt reçu qui est assujéti à l'impôt.

Compensation des instruments financiers

Les actifs et les passifs financiers sont compensés et le montant net est présenté dans l'état de la situation financière lorsqu'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et une intention de régler le montant net ou de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

Estimations comptables

Dans le cadre de l'application des méthodes comptables du Fonds, le Fonds doit porter des jugements, procéder à des estimations et poser des hypothèses en ce qui a trait à la valeur comptable des actifs et des passifs qui n'est pas facilement disponible d'autres sources. Les estimations et les hypothèses connexes sont fondées sur l'expérience et d'autres facteurs qui sont considérés comme pertinents. Les plus importantes estimations concernent l'évaluation des placements. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

Fonds de dividendes d'actions privilégiées Slater Lysander

Notes annexes aux états financiers intermédiaires pour le semestre clos le 30 juin 2026 (non audité) (suite)

3. Informations sur les méthodes comptables significatives (suite)

Estimations comptables (suite)

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont examinées de façon continue. Les modifications des estimations comptables sont comptabilisées au cours de la période où elles sont apportées si elles ne touchent que cette période, ou au cours de la période où elles surviennent et des périodes ultérieures, si ces modifications touchent à la fois la période considérée et les périodes ultérieures.

Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables

Les parts émises et en circulation représentent le capital du Fonds, et les parts de chaque série représentent une quote-part égale et proportionnelle de l'actif attribué à chaque série. Les frais de gestion diffèrent pour chacune des séries. Veuillez vous reporter à la note 6 pour une analyse des frais de gestion. Les parts rachetables sont classées à titre de passifs financiers et sont évaluées d'après leur valeur de rachat.

Des parts du Fonds peuvent être achetées ou rachetées à un prix unitaire égal à la valeur liquidative d'une part de la série applicable du Fonds à chaque date d'évaluation.

Valeur liquidative par part

La valeur liquidative par part pour chaque série de parts du Fonds est calculée en divisant la valeur liquidative d'une série de parts par le nombre total de parts de la série en circulation à ce moment. Les méthodes comptables utilisées par le Fonds aux fins de l'évaluation de la juste valeur de ses placements et dérivés sont identiques à celles qui sont utilisées aux fins de l'évaluation de sa valeur liquidative dans le cadre des opérations conclues avec des porteurs de parts rachetables.

Conversion de devises

Les montants libellés en devises sont convertis dans la monnaie fonctionnelle du Fonds de la manière suivante : la juste valeur des placements, des contrats de change à terme et des autres actifs et passifs financiers, au taux de change de clôture en vigueur chaque jour ouvrable; les produits et les charges ainsi que les achats, les ventes et les règlements de placements, au taux de change en vigueur aux dates respectives des transactions.

Contrats de change à terme

La valeur du contrat de change à terme représente le profit ou la perte qui serait réalisé si la position sur le contrat à terme était liquidée conformément à ses modalités. Les profits ou les pertes latents sur les contrats à terme sont présentés dans la variation de la plus-value ou de la moins-value latente des contrats à terme dans l'état du résultat global. Les contrats de change à terme permettent de gérer les risques liés aux profits et aux pertes de change découlant des placements à court et à long terme libellés en devises.

Imposition

Le Fonds constitue une fiducie de fonds commun de placement aux termes de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada). Le Fonds est assujéti à l'impôt sur son revenu imposable net pour l'année d'imposition, y compris les gains en capital nets réalisés, qui n'est pas payé ou payable aux porteurs de parts à la fin de l'année d'imposition. Le Fonds a l'intention de distribuer la totalité de son revenu imposable net et de ses gains en capital nets réalisés, de manière à ce qu'il ne soit assujéti à aucun impôt sur son revenu autre que les impôts étrangers retenus à la source, le cas échéant. Par conséquent, aucune charge d'impôt ne figure dans les présents états financiers.

Au 31 décembre 2025, le Fonds avait un montant de 7 866 477 \$ (31 décembre 2024 – 9 788 745 \$) au titre des pertes en capital nettes et un montant de néant (31 décembre 2024 – néant) au titre des pertes autres qu'en capital.

Distributions

Le Fonds fait des distributions de revenu net chaque mois et des distributions de gains en capital nets réalisés, le cas échéant, chaque année. Ces distributions sont comptabilisées dans l'état de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables.

Fonds de dividendes d'actions privilégiées Slater Lysander

Notes annexes aux états financiers intermédiaires pour le semestre clos le 30 juin 2026 (non audité) (suite)

3. Informations sur les méthodes comptables significatives (suite)

Estimations et jugements comptables critiques

La préparation des états financiers exige que la direction exerce son jugement dans le cadre du processus d'application des méthodes comptables et qu'elle procède à des estimations et formule des hypothèses concernant l'avenir. Les principaux jugements et les principales estimations du Fonds dans la préparation des présents états financiers sont présentés ci-dessous.

Détermination de la monnaie fonctionnelle

La monnaie fonctionnelle s'entend de la monnaie du principal environnement économique au sein duquel le Fonds exerce ses activités. Si les indicateurs du principal environnement économique sont mixtes, le Fonds se sert alors de son jugement pour déterminer la monnaie fonctionnelle qui représente le plus fidèlement l'incidence économique des transactions, des circonstances et des conditions sous-jacentes. Les souscriptions et les rachats du Fonds sont libellés en dollars canadiens (« \$ CA »). Par conséquent, le Fonds a déterminé que la monnaie fonctionnelle du Fonds est le dollar canadien, à moins d'indication contraire.

Évaluation de la juste valeur des instruments dérivés et des titres non cotés sur un marché actif

Le Fonds peut détenir des instruments financiers non cotés sur un marché actif, y compris des instruments dérivés. La juste valeur de ces instruments est calculée comme il est décrit à la rubrique intitulée « Évaluation de la juste valeur » à la note 3.

Nouvelles normes comptables et modifications futures des normes comptables

États financiers : Présentation et informations à fournir

En avril 2024, l'IASB a publié la nouvelle norme comptable IFRS 18 *États financiers : Présentation et informations à fournir*, qui remplacera IAS 1 *Présentation des états financiers*. La nouvelle norme introduit des sous-totaux nouvellement définis dans l'état du résultat net, des exigences relatives au regroupement et à la ventilation des informations, et des informations à fournir sur les mesures de la performance définies par la direction dans les états financiers. La nouvelle norme entrera en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2027, et l'adoption anticipée est permise. Le Fonds évalue actuellement l'incidence sur les états financiers.

4. Charges

Le Fonds est responsable du paiement de toutes les charges liées à ses activités, comme les honoraires d'audit, les frais liés au comité d'examen indépendant, les frais d'administration du Fonds, les droits de dépôt, la charge liée à la communication de l'information aux porteurs de parts rachetables, les frais de garde et la taxe de vente harmonisée. Le gestionnaire ou le gestionnaire de portefeuille peut, à son gré, payer certaines charges du Fonds, mais ces paiements ne l'obligent en rien à devoir faire des paiements similaires à l'avenir. Toutes les charges sont comptabilisées dans l'état du résultat global selon la méthode de la comptabilité d'engagement.

Le gestionnaire peut verser des frais de service à même les frais de gestion qu'il reçoit du Fonds. Des frais de service peuvent être versés aux courtiers et aux maisons de courtage à titre de rémunération pour les services continus qu'ils offrent aux porteurs de parts de série A, le cas échéant.

Les frais de service ne peuvent dépasser 0,50 % par an pour les parts de série A, à l'exclusion des taxes applicables.

5. Émission et rachat de parts

Le Fonds est autorisé à émettre un nombre illimité de parts cessibles et rachetables constituant un droit de bénéficiaire. Chacune de ces parts représente une participation égale et indivise dans l'actif net du Fonds. Chaque part confère à son porteur les mêmes droits et obligations que ceux de tout autre porteur de parts du Fonds. Aucun porteur de parts n'a droit à quelque privilège, priorité ou préférence par rapport à tout autre porteur de parts. Chaque porteur de parts a droit à une voix pour chaque part complète détenue et a le droit de participer également à toutes les distributions effectuées par le Fonds, y compris les distributions de revenu net et de gains en capital nets réalisés, le cas échéant. À la dissolution ou à la liquidation du Fonds, les porteurs de parts en circulation inscrits ont le droit de recevoir au prorata tout l'actif du Fonds restant après le paiement de l'ensemble des dettes, obligations et frais de liquidation du Fonds. Les parts du Fonds sont émises et rachetées à leur valeur liquidative.

Fonds de dividendes d'actions privilégiées Slater Lysander

Notes annexes aux états financiers intermédiaires pour le semestre clos le 30 juin 2026 (non audité) (suite)

5. Émission et rachat de parts (suite)

Au cours des périodes closes les 30 juin 2026 et 2025, le nombre de parts émises, rachetées et en circulation se détaillait comme suit :

Série A

Pour les périodes closes les	30 juin 2026	30 juin 2025
Parts en circulation, au début	1 934 762	1 338 140
Émission de parts rachetables	221 845	284 831
Rachat de parts rachetables	(76 828)	(97 079)
Parts rachetables émises dans le cadre de réinvestissements	43 605	29 088
Parts en circulation, à la fin	2 123 384	1 554 980

Série F

Pour les périodes closes les	30 juin 2026	30 juin 2025
Parts en circulation, au début	9 676 541	7 110 955
Émission de parts rachetables	2 380 358	1 069 712
Rachat de parts rachetables	(1 131 879)	(292 740)
Parts rachetables émises dans le cadre de réinvestissements	119 541	107 356
Parts en circulation, à la fin	11 044 561	7 995 283

6. Transactions entre parties liées

Le gestionnaire est responsable de la gestion quotidienne du Fonds et de son portefeuille de placements conformément à l'acte constitutif du Fonds. Le gestionnaire paie certains services de gestion de placements et fournit certains services administratifs requis par le Fonds. En contrepartie de ses services, le gestionnaire a droit à des frais de gestion.

Le gestionnaire peut offrir une réduction des frais de gestion au bénéfice de certains porteurs de parts qui (entre autres conditions) détiennent des placements importants dans le Fonds. Pour offrir cette réduction, le gestionnaire réduit les frais de gestion imputés au Fonds en fonction des actifs que détient le porteur visé, et le Fonds distribue au porteur le montant de la réduction sous forme de parts supplémentaires de la même série du Fonds.

Au 30 juin 2026, le gestionnaire, l'actionnaire majoritaire du gestionnaire, les administrateurs et dirigeants du gestionnaire, ainsi que certains membres de leur famille immédiate, détenaient une participation de 0,0 % dans le Fonds (31 décembre 2025 – 1,6 %).

Le gestionnaire a le droit de recevoir du Fonds des frais de gestion calculés quotidiennement et payables mensuellement à un taux annualisé pouvant aller jusqu'à 1,25 % pour les parts de série A et jusqu'à 0,75 % pour les parts de série F, à l'exclusion des taxes applicables, en fonction de la valeur liquidative de chaque série.

Au cours de la période close le 30 juin 2026, le gestionnaire a versé 234 198 \$ (30 juin 2025 – 155 455 \$) au gestionnaire de portefeuille pour avoir assuré la gestion du portefeuille du Fonds. Au 30 juin 2026, le montant à payer au gestionnaire de portefeuille était de 39 827 \$ (31 décembre 2025 – 35 440 \$).

Fonds de dividendes d'actions privilégiées Slater Lysander

Notes annexes aux états financiers intermédiaires pour le semestre clos le 30 juin 2026 (non audité) (suite)

7. Hiérarchie de la juste valeur

Le tableau relatif à la hiérarchie de la juste valeur ci-dessous présente des informations sur les actifs du Fonds évalués à la juste valeur, comme il est décrit à la note 3, au 30 juin 2026 et au 31 décembre 2025.

Au 30 juin 2026	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Actifs financiers				
Titres de capitaux propres	1 825 797 \$	– \$	– \$	1 825 797 \$
Titres à revenu fixe	–	41 968 102	–	41 968 102
Actions privilégiées	84 314 352	–	–	84 314 352
Total	86 140 149 \$	41 968 102 \$	– \$	128 108 251 \$

Au 31 décembre 2025	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Actifs financiers				
Titres de capitaux propres	511 390 \$	– \$	– \$	511 390 \$
Titres à revenu fixe	–	26 169 808	–	26 169 808
Actions privilégiées	81 638 374	–	–	81 638 374
Total	82 149 764 \$	26 169 808 \$	– \$	108 319 572 \$

8. Gestion du risque

Le Fonds est exposé à divers risques financiers dans le cours normal de ses activités, notamment au risque de crédit, au risque de liquidité et au risque de marché. La valeur des placements dans le portefeuille du Fonds peut fluctuer en raison de la variation des taux d'intérêt, de la conjoncture économique générale, de l'offre et de la demande pour certains titres précis et des faits nouveaux au sujet d'un émetteur en particulier. Dans le but de gérer ces risques, le gestionnaire de portefeuille procédera à la diversification du portefeuille en fonction des secteurs et des catégories de notation. Les risques importants auxquels le Fonds est exposé sont présentés ci-après.

Risque de crédit

Le risque de crédit constitue le risque qu'une perte financière soit causée par l'incapacité d'un émetteur de titres ou d'une contrepartie à un instrument financier de satisfaire à ses obligations financières. La principale exposition du Fonds au risque de crédit porte sur ses placements en actions privilégiées. Le Fonds est également exposé à un risque de contrepartie lié aux autres actifs, comme les montants à recevoir de courtiers en placement ou les souscriptions à recevoir. Pour gérer ce risque, le gestionnaire de portefeuille surveille l'exposition du Fonds au risque de crédit et la notation des contreparties.

Le Fonds évalue le risque de crédit et les pertes de crédit attendues pour la durée de vie liées aux créances clients en fonction des données historiques et des déclarations prospectives.

Au 30 juin 2026 et au 31 décembre 2025, le Fonds avait des placements directs en actions privilégiées et en instruments de créance assortis des notations ci-dessous :

Aux	30 juin 2026 (en %)	31 décembre 2025 (en %)
Exposition au risque de crédit		
AAA	10,5	1,6
AA	3,6	7,3
A	4,3	–
BBB	45,6	42,1
BB	0,7	–
P1/P2	5,4	8,0
P2	11,6	14,4
P2 / P3	10,0	12,7
P3	5,8	5,1
Sans notation	–	3,7

Fonds de dividendes d'actions privilégiées Slater Lysander

Notes annexes aux états financiers intermédiaires pour le semestre clos le 30 juin 2026 (non audité) (suite)

8. Gestion du risque (suite)

Risque de liquidité

Le risque de liquidité représente le risque que le Fonds ait de la difficulté à respecter ses obligations, y compris le rachat de parts contre trésorerie. Le Fonds est exposé à de possibles rachats quotidiens à la valeur liquidative par part établie à ce moment. Le risque de liquidité est géré en investissant une part importante de l'actif du Fonds dans des placements négociés sur un marché actif et pouvant être facilement vendus. Tous les passifs du Fonds ont une durée à l'échéance de un an ou moins.

Le tableau suivant présente les passifs du Fonds selon leur date d'échéance au 30 juin 2026 et au 31 décembre 2025 :

Au 30 juin 2026	Moins de 1 mois	De 1 à 3 mois	De 3 mois à 1 an
Exposition au risque de liquidité			
Rachats à payer	3 226 \$	– \$	– \$
Charges à payer	–	114 175	–
Montant à payer à des courtiers en placement	209 878	–	–

Au 31 décembre 2025	Moins de 1 mois	De 1 à 3 mois	De 3 mois à 1 an
Exposition au risque de liquidité			
Rachats à payer	11 718 \$	– \$	– \$
Charges à payer	–	114 268	–

Risque de marché

Le risque de taux d'intérêt correspond au risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs liés à un actif du Fonds fluctuent en raison de la variation des taux d'intérêt du marché. Afin de gérer le risque de taux d'intérêt, le gestionnaire de portefeuille surveille l'exposition du Fonds et peut rééquilibrer les divers types d'actions privilégiées en fonction de la conjoncture des taux d'intérêt. Le Fonds présente ci-dessous une analyse de sensibilité. Les résultats réels peuvent différer de manière significative de cette analyse.

Le tableau ci-dessous présente l'exposition du Fonds au risque de taux d'intérêt selon la durée résiduelle jusqu'à échéance des placements.

	Moins de 1 an	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans
Exposition au risque de taux d'intérêt			
30 juin 2026	16 578 940 \$	31 585 039 \$	34 994 096 \$
31 décembre 2025	–	28 811 573	33 679 666

Si les taux d'intérêt avaient augmenté ou diminué de 1 % au 30 juin 2026, toutes les autres variables demeurant constantes, l'actif net du Fonds aurait diminué ou augmenté d'environ 5 095 884 \$ (31 décembre 2025 – 5 306 936 \$).

Risque de change

Le risque de change découle de la variation de la valeur des placements libellés en monnaies autres que le dollar canadien en raison de la fluctuation des taux de change. Le cas échéant, le risque de change est habituellement couvert au moyen de la conclusion de contrats de change à terme. Cependant, une exposition modérée au risque de change peut être tolérée si elle est jugée avantageuse pour le Fonds. Le cas échéant, le Fonds présente ci-dessous une analyse de sensibilité. Les résultats réels peuvent différer de manière significative de cette analyse.

Le tableau ci-dessous présente un sommaire de l'exposition nette du Fonds (avant couverture, le cas échéant) au risque de change aux :

	30 juin 2026 (en %)	31 décembre 2025 (en %)
Exposition au risque de change		
Dollar américain	2,8	3,0

Au 30 juin 2026, si le dollar canadien s'était apprécié ou déprécié de 1 % par rapport aux devises susmentionnées, toutes les autres variables demeurant constantes, l'actif net du Fonds aurait diminué ou augmenté de 0,0 % (31 décembre 2025 – 0,0 %).

Fonds de dividendes d'actions privilégiées Slater Lysander

Notes annexes aux états financiers intermédiaires pour le semestre clos le 30 juin 2026 (non audité) (suite)

8. Gestion du risque (suite)

Risque de marché (suite)

Risque de prix

Le risque de prix s'entend du risque que la valeur des instruments financiers varie par suite des fluctuations des cours du marché, qu'elles soient attribuables à des facteurs propres à un placement ou à son émetteur, ou à tous les facteurs influant sur tous les instruments négociés sur un marché ou un segment de marché. Le cas échéant, ce risque est géré en choisissant les titres et autres instruments financiers avec prudence, compte tenu des paramètres de la stratégie de placement, ainsi qu'en conservant un portefeuille diversifié. L'exposition au risque de prix découle des placements en titres de capitaux propres. Le cas échéant, le Fonds présente ci-dessous une analyse de sensibilité. Les résultats réels peuvent différer de manière significative de cette analyse.

Au 30 juin 2026, environ 66,6 % (31 décembre 2025 – 72,3 %) de l'actif net du Fonds était investi dans des titres de capitaux propres. Si les cours de ces placements avaient augmenté ou diminué de 5 % au 30 juin 2026, toutes les autres variables demeurant constantes, l'actif net aurait augmenté ou diminué d'environ 4 307 007 \$ (31 décembre 2025 – 4 107 488 \$).



Fonds de dividendes d'actions privilégiées Slater Lysander

3080 Yonge Street, Suite 4000
Toronto (Ontario) M4N 3N1
www.lysanderfunds.com

© Lysander Funds est une marque déposée de Lysander Funds Limited